

Marrakech

Création du premier centre de tri et de valorisation des déchets ménagers et assimilés

La préfecture de Marrakech vient de se doter du premier centre de tri et de valorisation des déchets ménagers et assimilés, le plus grand de son genre au niveau national, qui aura un grand impact sur la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des populations.

Située au sein du centre d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés dans la commune M'Nabha (préfecture de Marrakech), cette importante structure, dont la première phase a été inaugurée en



présence notamment de la Secrétaire d'Etat chargée du développement durable, Mme Nezha El Ouafi, du wali de la région Marrakech-Safi, gouverneur de la préfecture de Marrakech, Karim Kassi-Lahlou et du président du Conseil communal de Marrakech, Mohamed Larbi Belkaid, constitue le premier maillon des unités de valorisation prévues sur place à savoir l'unité de compostage et l'unité de production du combustible de récupération (CSR).

Réalisé pour un coût d'investissement de près de 63 millions de dirhams (MDH), par "ECOMED MARRAKECH", filiale du groupe Ecomed, propriété des sociétés américaines GESI et Edgeboro, spécialisées dans la gestion et la valorisation des déchets solides, ce centre permettra de redonner une seconde vie aux déchets collectés sur la ville de Marrakech et 13 communes avoisinantes, soit les déchets produits par plus d'un million d'habitants.

Construit sur 10.629 m², avec une capacité actuelle de traitement de 280.500 tonnes par an et plus de 561.000 tonnes par an à l'horizon de 2029, le centre de tri aura un impact social, environnemental et économique positif à l'échelle nationale et régionale et permettra la création de 40 emplois directs pour les jeunes issus de

cette région.

Dans une allocution à cette occasion, Mme El Ouafi a réitéré l'engagement de son département à soutenir les chantiers de développement territorial dans leur volet environnemental conformément à la nouvelle constitution et aux Hautes orientations Royales.

"Cette inauguration offre l'opportunité pour mettre en exergue les principaux acquis et réalisations du Maroc sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI en vue d'instaurer les bases d'une politique de développement durable en harmonie avec les expériences internationales réussies et qui prend en compte les défis du développement durable et les engagements du Maroc en matière de lutte contre l'impact des changements climatiques et l'encouragement de l'économie verte et la protection de la biodiversité", a insisté Mme El Ouafi.

Et de rappeler que la Secrétariat d'Etat chargé du développement durable, le Conseil régional de Marrakech-Safi et la wilaya de la région ont signé en mai 2018 une convention de partenariat pour la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale de développement durable au niveau territorial, faisant savoir que son département a débloqué 30 MDH pour

la réalisation de ce centre de tri et de valorisation des déchets ménagers et pour l'aménagement de deux bassins pour le traitement du lixiviat ainsi que 17 MDH pour la production du biogaz en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, le Conseil régional de Marrakech-Safi et la wilaya de la région. Mme El Ouafi a en outre, indiqué que ce centre de tri et de valorisation des déchets ménagers est un important acquis de nature à créer un saut qualitatif dans le traitement des déchets ménagers, à réorienter les matières triées vers leurs filières de valorisation comme les plastiques, le verre, l'aluminium, les cartons et papiers, la ferraille et d'autres encore, réduire les émissions de gaz à effet de serre, réduire les quantités de déchets enfouis, préserver les ressources naturelles et créer de l'emploi pour la main-d'œuvre locale, relevant que son département s'engage à accompagner ce projet pionnier.

Le président du Conseil communal de Marrakech, Mohamed Larbi Belkaid, a pour sa part, indiqué que ce centre permettra de valoriser 50% des déchets ménagers de la commune de Marrakech dans la perspective de traiter les 50% restant.

Le directeur d'ECOMED, Ahmed Hamidi, a indiqué de son côté, que ce projet consiste en la réalisation de deux lignes de tri dans une première phase et de deux autres lignes de tri dans une deuxième phase, faisant savoir que la société ECOMED est en cours de réalisation de centres de tri similaires à Ifrane et à Mohammédia.

A rappeler que le centre d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés situé dans la Commune M'Nabha (préfecture de Marrakech) est géré dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé avec la société "ECOMED".